

CAP - ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE (AEPE)

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans
Rqth
Créateur ou repreneur
d'entreprise
Sportif de haut niveau
Contrat d'apprentissage

LE + DE LA FORMATION

Les apprenants sont accompagnés par une équipe de formateurs experts du secteur de la petite enfance.

Un lien permanent avec les inspecteurs du ministère de l'Éducation nationale assure qualité et fiabilité aux parcours d'apprentissage proposés. Prise en charge totale dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
Pour connaître tous les indicateurs du CFA académique, consultez le site [inserJeunes](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil) <http://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

DUREE

Durée de formation : 800 heures
Durée en entreprise : 2414 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 28/10/2024 au 30/06/2026.

LIEUX DE FORMATION

CFA
Collège François Rabelais
10, rue du Pont de Créteil
94100 Saint-Maur-des-Fossés

CONTACT

CFA
Ida Cakpossa
Tél : 01 48 86 47 57
cfa-academique@ac-creteil.fr
Référént handicap :
Amal DOUJA
[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

OBJECTIFS

Le CAP "Accompagnant éducatif petite enfance" est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

PRE-REQUIS

Sortie de la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire (niveau 3ème)
Possibilité de suivre la formation sur 1 an pour les titulaires d'un niveau 3 ou 4 .

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Avoir postulé sur Affelnet.

Candidature hors Affelnet : Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien.

Admission définitive prononcée après signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

Inscriptions du 04/03/2024 au 25/10/2024 au Collège François Rabelais à Saint-Maur-des-Fossés.

Pour vous inscrire, connectez-vous au site <https://www.forpro-creteil.org> pour remplir ou télécharger un dossier d'inscription.

En dehors de ces dates, veuillez nous contacter par mail au cfa-academique@ac-creteil.fr ou par téléphone au 01 57 02 67 74

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en alternance :

Formation théoriques et pratiques (plateaux techniques) à l'UFA et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Entretiens, remédiation avec le référent pédagogique et/ou le référent entreprise en cours de formation.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA.

CONTENUS

- ▶ Bloc n° 1 – Accompagner le développement de l'enfant heures à déterminer
- ▶ Bloc n° 2 – Exercer son activité en accueil collectif
- ▶ Bloc n° 3 – Exercer son activité en accueil individuel
- ▶ Bloc n° 4 – Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- ▶ Bloc n° 5 – Mathématiques et physique-chimie
- ▶ Bloc n° 6 – Education physique et sportive
- ▶ Bloc n° 7 – Prévention-santé-environnement
- ▶ Unité facultative : Langue vivante

MODALITES D'EVALUATION

- ▶ Tout au long du parcours :Contrôle en cours de formation

FINANCEMENTS

Type de financement :
Contrat d'apprentissage

CODES

NSF : 332
RNCP : 38565
Formacode : 44041
Code Rome : K1303

VALIDATION

- ▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 22/01/2024
- ▶ Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
- ▶ Diplôme CAP - Accompagnant éducatif petite enfance (AEPE) niveau : 3

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne).

Les emplois accessibles au titulaire du CAP AEPE sont :

- agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant ;
- assistant éducatif petite enfance ;
- auxiliaire petite enfance ;
- agent territorial spécialisé des écoles maternelles ;
- agent social ;
- adjoint / agent d'animation ;
- assistant maternelle ;
- employé familial auprès d'enfant ;
- garde d'enfant à domicile.

Le titulaire du CAP AEPE peut également accéder à la formation DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture).